

découpé par morceaux , et des peintres en ont gardé les meilleures parties.

10 décembre. — Procès singulier fait au cadavre d'un prisonnier qui s'était étranglé. On ordonne qu'il sera attaché par les pieds au cul d'une charrette, la face contre le pavé, trainé ainsi sur la place des Terreaux et pendu par les pieds à une potence. Cet arrêt a été exécuté.

Le vendredi après Pâques, procession de la ville à Saint-Roch. Dans le peuple, on l'appelle procession des coups de poing, parce que souvent on s'y est battu pour la préséance dans la marche. Son origine est un vœu fait par la ville durant la peste.

1741.

10 janvier. — Querelles entre les médecins et les chirurgiens. Les premiers avaient résolu de ne confier l'exécution de leurs ordonnances qu'aux pharmacies publiques. On imprime des mémoires de part et d'autre et l'on finit par un accommodement.

5 mai. — Querelle très-vive au Palais, suscitée par le conseiller Dominique de Ponsaimpierre contre M. Pupil, premier président, pour avoir rendu seul et sans interrogation à la Chambre, M. l'avocat Goy (1), juge de Seigneur. M. Pupil mit de la modération dans sa défense, et la Compagnie lui fit faire des excuses par M. de Ponsaimpierre.

26 octobre. — On a arrêté à Lyon, par ordre de la Cour, un

(1) Ponsaimpierre : famille dont le nom primitif était Andretti, et qui prit celui d'un village d'Italie, où elle était originaire. François de Ponsaimpierre, négociant lucquois, vint en 1599 s'établir à Lyon et s'allia à une Croppet. Dominique, dont il est ici question, épousa une demoiselle d'Ambournay, et eut deux filles mariées à MM. Reynauld, de Parcieu et Dugas. Un Ponsaimpierre était possesseur du château du Perron, ses armes existent sur la grille d'entrée. Son tombeau est à Saint-Paul, sous le maître-autel d'une des chapelles.

Pupil : famille du Forez, celui dont il est parlé est Barthélemy Jean-Claude Pupil, Seigneur de Myons, président de la cour de Monnayes de 1722 à 1764, fils de Jean Pupil et de N... Bathéon de Vertrieux, et marié à Marguerite de Séve.

L'avocat Goy est probablement le fils d'Abraham Goy, échevin en 1722.